



A l'attention du Président
Afrique Pleine d'Avenir - 181 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Mme, Mlle, M

Adresse

Code postal / Ville

Adresse e-mail

Tél. fixe et/ou mobile

Né(e) le

Profession

*Souhaite, après avoir pris connaissance des statuts de l'association, devenir adhérent(e) APA
pour l'année 2018*

Comment avez-vous connu l'ONG Afrique Pleine d'Avenir ?

Evènement

Internet

Réseau professionnel

Proches

Réseaux sociaux

Autre, préciser : _____

Souhaitez-vous être informé(e) de l'actualité de l'association ?

Oui

Non

Souhaitez-vous devenir bénévole de l'association ?

Oui

Non

Fait le à

Signature :

L'adhésion est une forme d'engagement à l'association Afrique Pleine d'Avenir.

*En parfait accord avec les principes, la culture et le fonctionnement de l'association, l'adhérent
souhaite prendre part à la vie de l'association et participer à ses décisions.*

*Les adhérents votent à l'assemblée générale et peuvent se porter candidat au Conseil
d'Administration.*

Depuis 2009, les bénévoles de l'association Afrique Pleine d'Avenir œuvrent en faveur d'un même objectif : favoriser l'accès à l'éducation en Afrique subsaharienne pour permettre à de jeunes enfants de prétendre à un avenir meilleur.

Être adhérent, c'est quoi ?

C'est avant tout adhérer aux valeurs et aux principes de l'association. C'est aussi s'investir dans la vie de l'association en participant aux débats sur les grandes orientations, ou en s'impliquant dans des actions plus concrètes, en support ou sur le terrain.

Comment fonctionne l'association ?

L'assemblée Générale est l'organe majeur de la gouvernance de l'association. Elle se déroule tous les ans au 1^{er} semestre et assure une année sur deux l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Ces administrateurs élisent à leur tour les membres du Bureau : président, vice-président, secrétaire et trésorier. Les grandes orientations stratégiques de l'association sont alors dessinées et chaque adhérent a pour mission de s'assurer de leur respect.

Comment exercer son rôle d'adhérent ?

Pour exercer au mieux les droits de ses adhérents, APA s'engage à les informer via :

- **la newsletter APA**
- **les évènements organisés par APA**
- **la possibilité d'assister aux réunions du Conseil d'Administration**

Les adhérents sont conviés à l'Assemblée Générale, afin d'élire les administrateurs. Ils peuvent également participer concrètement aux différentes activités d'APA en apportant leur aide lors des évènements organisés par l'association.

Comment adhérer ?

1. Remplir le présent formulaire.

2. L'envoyer accompagné de la somme ou d'un chèque de 20 Euros à l'adresse suivante :

ONG Afrique Pleine d'Avenir

181 avenue Daumesnil

75012 PARIS